

publié en mai 1987 (rapport Winegard), auquel le document "Pour bâtir un monde meilleur" apporte la réponse officielle du gouvernement.

Je n'ai donc pas besoin, devant un groupe tel que celui-ci, de souligner à quel point ce gouvernement a pris au sérieux son engagement non seulement d'améliorer l'exécution des programmes d'aide canadiens, mais aussi de veiller à ce que ceux-ci aient des fondements solides.

L'unanimité qui s'est dégagée des recommandations du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur a rendu notre tâche à la fois facile et exigeante. Le rapport se devait d'exprimer le point de vue collectif des Canadiens partisans de l'aide, groupe nombreux et capable de faire entendre sa voix dont je pense réellement être le porte-parole au gouvernement. Celui-ci a donc relevé le défi et nous avons accordé notre caution enthousiaste aux trois principes sur lesquels le Comité permanent proposait de fonder notre politique d'aide.

Notre premier objectif consiste à aider les pays et les populations les plus pauvres. Lors du Sommet francophone, à Québec, nous avons fait la preuve que nous ne nous en tenions pas à des déclarations, mais que nos actes étaient en accord avec nos paroles. A cette occasion, nous avons annulé la dette d'aide publique de pays africains d'expression française pour un montant de quelque \$325 millions et annoncé l'engagement de \$17 millions de nouveaux projets.

En second lieu, il s'agit de permettre aux pays en développement de mieux exploiter leurs ressources humaines et de renforcer leurs institutions. De fait, les programmes d'aide publique au développement du Canada mettent l'accent sur la création des infrastructures économiques et sociales propices au développement des capacités humaines et des aptitudes à la gestion. Ce souci inspire, par exemple, notre plan d'action visant à promouvoir le rôle des femmes dans le développement.

En troisième lieu, le Comité permanent a recommandé que l'intérêt du développement prévale toujours dans l'établissement des objectifs des programmes. Selon moi, bien que nous n'ayons jamais négligé les intérêts des gens d'affaires canadiens dans notre politique d'aide, et que nous ayons cherché à promouvoir les échanges, nous n'avons jamais non plus laissé les intérêts commerciaux l'emporter sur les objectifs de développement.